



Votre demande d'inscription sur le registre national SPRPGM

Remplissez votre
formulaire de demande

ÉTAPE
01



Une fois votre compte Démarches Simplifiées créé, vous aurez accès au formulaire de demande d'inscription sur le registre. Renseignez les champs du formulaires et versez les pièces jointes demandées



ÉTAPE
02

Envoyez votre demande
au service instructeur

Vous recevrez dans votre boîte mail une notification lorsque votre dossier est envoyé au service instructeur.

Échangez par mail
avec l'instructeur

ÉTAPE
03



Vous avez la possibilité de joindre le service instructeur pour toute question relative à votre demande via la messagerie intégrée Démarches Simplifiées. Si votre dossier est incomplet, votre instructeur reviendra vers vous et vous demandera de communiquer les éléments manquants. A partir de cette demande de complément vous disposez de deux mois pour apporter les éléments manquants. Passé ce délai votre demande sera rejetée.



ÉTAPE
04

Recevez la confirmation
de votre inscription sur
le registre

Vous recevrez dans votre boîte mail une notification lorsque votre dossier est accepté.

Téléchargez
votre attestation

ÉTAPE
05



Une fois votre demande acceptée, téléchargez votre attestation d'inscription au registre national SPRPGM sur votre compte utilisateur démarches simplifiées.



ÉTAPE
06

Modifiez un dossier
d'inscription en cours
de validité

Tout changement des éléments de votre dossier en cours d'inscription doit être renseigné et faire l'objet d'une demande de modification dans un délai d'un mois maximum.

Procédez au
renouvellement de
votre inscription

ÉTAPE
07



Renouvelez votre inscription sur le registre national au plus tard deux mois avant la date de fin de validité de votre assurance responsabilité civile. Passé cette date il vous faudra réaliser une nouvelle demande complète.



Retrouvez la démarche en ligne sur le site
du Ministère de la Mer à cette adresse :

<https://www.mer.gouv.fr/services-privés-de-recrutement-et-de-placement-de-gens-de-mer>